

# La peste soit de la grippe aviaire

Jean François Moreau

(promotion 1965)

**L'**EMERGENCE POSSIBLE DE souches de virus grippaux à potentiel pandémique résulte de la convergence de facteurs virologiques, écologiques, zootechniques et démographiques actuellement trouvée en Asie du Sud-Est où la zoonose est endémo-épidémiologique, avant d'atteindre l'Afrique septentrionale, voire le reste du monde pour tuer des hommes par millions.

Matraquées par un tsunami d'informations multimédiatisées, les populations engouffrent une indigeste "grande bouffe" <sup>1</sup> plus qu'elles ne se revitalisent avec un "festin de Babette" <sup>2</sup> délicieusement raffiné. Le désastre annoncé n'a jusqu'ici touché que 194 cas selon l'Organisation Mondiale de la Santé, gravissimes mais sporadiques et exotiques.

La grippe aviaire est avant tout une zoonose d'origine virale bien connue des vétérinaires.

Ils parlent de "peste" et non de "grippe" pour bien marquer la place secondaire de l'homme dans la dissémination du fléau. Elle frappe les oiseaux sauvages aquatiques avant de se propager aux autres vertébrés de l'espèce animale vivant dans ou au contact de l'eau et des déjections, volailles et porcs principalement. Une transformation génétique complexe est nécessaire pour que le virus devienne pathogène pour l'homme et se transmette pour aboutir à une pandémie à l'origine de dizaines de millions de morts.

Que faut-il dire et faire ?

En mars 2006, presque tous les médecins français jugeaient l'information et la politique gouvernementale excessives (15%), ou insuffisantes et inadaptées (74%) <sup>3</sup>. Pratique déjà routinière du "principe de précaution" appliqué à la lettre par des gouvernements naguère accusés de légèreté, alertés par des Instituts de veille sanitaire devenus obsessionnellement soucieux de protection ?

Les mesures vétérinaires, impopulaires mais sûres et reconnues par l'agriculture elle-même, s'imposent dès la découverte

d'un cas d'infection animale dans une ferme ou un élevage. L'épizootie de 1997 à HongKong a été drastiquement décapitée par l'abattage autoritaire de 50 millions de volailles. Idem en 2003, au Benelux, dans un quasi-silence médiatique. Sauf à être vétérinaire ou aviculteur, qui a vraiment compris les mesures prises en Bresse pour contrôler l'épizootie chez les chapons ? Pourquoi furent-elles différentes dans les Landes pour protéger les canards et les oies ?

Fermer la chasse et la pêche ? Limiter la libre circulation des personnes et des biens sur les autoroutes à péages ? Frustrer les cantines de poulet et de sushis ? Mettre en quarantaine cochons d'Inde et chats siamois soudain contaminateurs assassins de voisins possesseurs de coqs de Barbarie et de lapins russes ? Cloîtrer les citoyens dans leurs chez-eux aux fenêtres scotchées ? Fermer le Stade de France et Bercy ? Reporter sine die la StarAc 2006 ? Transformer les sex-shops en infirmeries de campagne ? Fournir des masques faciaux jetables à "Vénus-Beauté" ? Organiser le marché noir du Tamiflu échangé contre des boîtes de conserves préchauffées à 70°C ? Vacciner les populations par Internet à la mitrailleuse de Laura Croft ? L'information est-elle un marteau libéral pour écraser des mouches écologistes avec les capitaux du groupe de pression pharmaceutique ? Ou,

plutôt, un outil manipulé par des végétariens intégristes soucieux d'achever des vampires carnivores à peine remis de la tremblante du mouton après la vache folle ?

Les sociétés riches de l'Occident, de plus en plus citadines, paniquent à l'exhibition des plans stratégiques et tactiques d'allure brutalement militaire qui évoquent la ligne Maginot ou la cavalerie blindée des années 39-40. "Stockons du sucre et des nouilles ! boycottons la volaille et le Salon de l'Agriculture !", répond le consommateur qui fait derechef plonger le chiffre d'affaires de l'aviculture de 30%. Laquelle réclame des indemnités à un État qui fait la sourde oreille et se fait rappeler à l'ordre royal, soucieux de l'avenir du Marais Poitevin et des huîtres de Marennes. Jacques Chirac et le Grand Turc ont beau se gaver de poulet, ils ne sont pas plus suivis que ça. La prise en charge par la Sécu de la gratuité des rillettes du Mans et du magret de canard de Challans, un nouvel argument électoral pour 2007 ?

Détresse silencieuse mais profonde des pays pauvres d'un tiers-monde insolvable et surpeuplé, à la fois coupables de contaminer le reste du monde et victimes payant le prix ruineux de l'extermination au fioul de leurs maigres cheptels ? La désespérance se vit au quotidien, chaque

# En couverture

fois que la télévision programme des clips de marchés vietnamiens ou malais aux éventaires vides. Panique du fellah dont on a supprimé la seule source de protéines pour survivre ? On enregistre le quatrième cas humain mortel en Egypte sans savoir comment contrôler la crise socio-économique sévère résultant d'abattages massifs dans un pays au bord de la banqueroute financière et au gouvernement musclé.

**L'efficacité comme la faillibilité d'une prévention de la pandémie de grippe aviaire annoncée relève d'une seule politique mondiale de santé publique stricte, cruelle, coûteuse et aléatoire, faute d'éducation autant que de moyens matériels.**

Elle doit être appliquée à chaque citoyen de chaque population de chaque nation de chaque continent de la planète. Citadins et ruraux, riches et pauvres, hommes et femmes, enfants et vieillards, instruits et analphabètes, tous se lamentent de ne pas comprendre le sabir alarmiste que leur parlent des experts sursollicités, bavards intarissables autant que rares en nombre. Les vulgarisateurs deviennent savants avec le best-seller de Derenne (promotion 1967) et Bricaire (promotion 1971) <sup>4</sup> en France, au contenu exhaustif, guère maîtrisable que par une mince frange de lecteurs aux caractères bien trempés, insensibles au stress que procurent le langage scientifique cru et les perspectives froides. Les médias s'en inspirent pour des papiers qui vont de la brève au cahier spécial orné de photos et schémas coups de poing, non moins anxiogènes.

**Internet informe, les experts conseillent, les agences veillent, les académiciens recommandent, mais seul le pouvoir politique décide de ce qu'il faut faire ou non.**

À tort ou à raison, les foules ne croient plus les politiciens, à la recherche d'une réhabilitation de leurs vertus perdues dans des scandales médico-financiers encore récents dans les mémoires. Amateur de "ticket chic - ticket choc", le pouvoir est cette fois-ci débordé par l'ampleur du désastre annoncé en réalité virtuelle pour demain.

L'OMS <sup>5</sup>, l'InVS <sup>6</sup>, l'Institut Pasteur <sup>7</sup> - les sites les plus autorisés sinon les plus visités - publient des communiqués quotidiens sur l'évolution de l'épizootie qui ne touche actuellement que l'Ancien Continent au nord de l'équateur, laissant indemnes l'Australasie et l'Amérique. Initialement l'accent était mis sur la propagation aérienne par les **oiseaux migrants**, sur les axes Quang Dong - Djakarta et Golfe du Gabon - Scandinavie. Nombre de foyers relèvent en fait de chaînes alimentaires aberrantes. Le "pénil jaune" s'exprime aussi par **l'exportation de viandes virussées**, au Nigeria comme le long du Transsibérien. Les humains sont des migrants aussi redoutables sinon plus que les oiseaux quand ils s'entassent dans les jets intercontinentaux ou quand ils s'adonnent au commerce illégal et florissant des animaux domestiques de compagnie. Charles Pilet, dans sa présentation récente de la zoonose à l'Académie des Sciences, a mis l'accent sur un autre scénario. L'être humain a besoin **d'animaux de compagnie** et, à des prix parfois dispendieux quand il s'agit d'espèces rares, il va les chercher dans les endroits les plus exotiques. Sur huit millions de tels compagnons achetés dans le monde, la moitié relève **d'importations clandestines**, hors de tout contrôle sanitaire.

**Quand, en plus, de la Réunion, vient s'interposer l'inopportune chikungunia**, viruse au nom impossible, montent dans les cervelles confuses les volutes d'un mélange fumeux d'écologie tropicale agressive

et de menaces bioterroristes émises par des brigades de tueurs de moustiques habillés en cosmonautes. En cette mi-avril 2006, des rayures fendent le miroir sans tain qui cloisonne fictivement l'Institut de veille sanitaire et le Ministère de la santé dont il dépend. Le divorce sera-t-il consommé quand la bisbille monte pour cause de dengue aux Antilles ? On se prend à conjecturer sur ce qu'il adviendrait en cas de réelle épidémie d'influenza H5N1 aux frontières de la France.

**Les humains pris individuellement, peu au fait de la réalité économique à base d'équilibre des comptes financiers, renâclent à appliquer des méthodes hygiéno-diététiques volontaristes et contraignantes. Elles sont pourtant les plus immédiatement efficaces et les moins coûteuses pour la collectivité mise en face d'une pandémie de type "grippe espagnole", modèle incontournable de référence. Ils préfèrent être secourus par la pharmacie qui exige d'eux d'autant moins d'efforts qu'elle est supposée être gratuite ou prise en charge par la Sécu. Tant que tous les rouages des mécanismes aboutissant à la mutation de l'orthomyxovirus A de la "peste aviaire" vers un sous-type H5 ou H7 hautement pathogène pour l'homme ne seront ni identifiés ni compris, vaccination et chimiothérapie de la grippe aviaire seront insuffisantes à elles seules pour contrôler une pandémie menaçante ou déclarée <sup>8</sup>.**

## Notes

1) Film de Marco Ferreri (1973)

2) Film de Gabriel Axel (1987)

3) <http://www.jim.fr>

4) JP Derenne & F Bricaire : *Pandémie : la grande menace*. Fayard éd, Paris, 2005.

5) [http://www.who.int/csr/disease/avian\\_influenza/country/en/index.html](http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/country/en/index.html) (anglais seulement)

6) [http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe\\_aviaire/default.htm](http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe_aviaire/default.htm)

7) <http://www.pasteur.fr/externe>

8) [http://www.infection-lille.com/JRPI/2005/grippe\\_Manuguerra\\_Lille\\_2005.pdf](http://www.infection-lille.com/JRPI/2005/grippe_Manuguerra_Lille_2005.pdf)

## Les AIHP à l'honneur - Légion d'Honneur : au 1<sup>er</sup> Janvier 2006

- A été élevé à la dignité de grand officier :

Yves Grosgeat (promotion 1953), Cardiologie, membre de l'Académie de Médecine

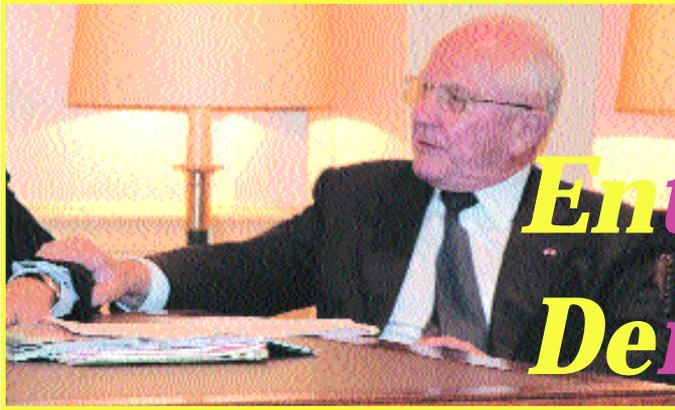
- Ont été élevés au grade d'officier :

Charlie Frèche (promotion 1956), ORL, membre de l'Académie de Chirurgie  
Serge Uzan (promotion 1972), PU PH, Chef de service, Gynécologie Obstétrique

- Ont été nommés au grade de chevalier :

Michel Arsac (promotion 1949), Ancien Président de l'AAIHP  
Michel Bertrand (promotion 1957), Cardiologie  
Olivier Bitker (promotion 1975), PU PH, Urologie  
Jean-Louis Brun Buisson (promotion 1972), PU PH, Réanimation médicale  
Pierre Foldès (promotion 1976), Urologie  
Raoul Ghozlan (promotion 1966), Rhumatologue, Chef de service  
Jean Lavaud (promotion 1968), Pédiatrie, Chef de service  
Françoise May Lévin (promotion 1956)  
Philippe Mazet (promotion 1964), PU PH, Chef de service, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent  
Jean-Luc Mergui (promotion 1980), Gynécologie Obstétrique

# La grippe aviaire



## Entretien avec Denys Pellerin

### Promotion 1947, Président de l'Académie Nationale de Médecine

**Jean François Moreau (promotion 1965) pour L'Internat de Paris**<sup>1</sup>: Denys Pellerin<sup>2</sup>, vous avez inauguré votre présidence de l'Académie Nationale de Médecine avec l'obligation de faire face à un séisme déclenché par l'imminence annoncée d'une pandémie de grippe aviaire dont la gravité catastrophique atteindrait sinon dépasserait celle de la grippe espagnole de 1918 responsable d'une quarantaine de millions de morts dans le monde. Jusqu'à maintenant, la plupart de nos concitoyens croyaient que la virose grippale était d'abord une maladie humaine. Ils doivent se rendre à l'évidence que les virus grippaux sont avant tout des agents pathogènes pour les animaux. Ils ne deviennent l'agent de la forme humaine qu'à la suite de phénomènes immunogénétiques complexes. Du corps médical, le mistigri passe dans celui des vétérinaires. Quel n'est pas l'étonnement pour la plupart d'entre nous d'apprendre que l'Académie de Médecine abrite en son sein une section "sciences vétérinaires" avec laquelle les médecins peuvent travailler sans écran interposé. Par quel avatar, une telle coexistence a-t-elle pu s'installer ?

**Denys Pellerin** : Il faut remonter au règne de Louis XVIII pour trouver la raison de cette heureuse cohabitation. L'Académie Royale de Chirurgie avait été dissoute en 1793, au nom de l'abolition des privilèges comme toutes les Académies. Il en avait été de même de la

Société de Médecine, qui n'était pas encore parvenue à se voir reconnue comme Académie royale. Il faut se rappeler que la "médecine", sous l'Ancien Régime, était entre les mains des Clercs. À l'initiative du baron Portal, l'Ordonnance de 1820 souhaitait regrouper au sein d'une seule institution, l'Académie Royale de Médecine, médecins et chirurgiens désormais réunis au-delà des querelles qui les avaient longtemps opposés, ainsi que tous ceux qui contribuaient au progrès de l'hygiène et de la santé. D'où la présence des vétérinaires et des apothicaires, bientôt pharmaciens, (longtemps chargés de la distribution de l'eau potable). Mais elle fut aussi ouverte aux médecins militaires, les premiers à avoir rétabli l'enseignement de la chirurgie dont les praticiens avaient été si nécessaires, et si utiles, aux armées de la République. Bien que ses statuts et son règlement intérieur aient été légèrement modifiés en 1947<sup>3</sup> et, plus récemment, en 2002<sup>4</sup>, les missions de l'Académie de Médecine demeurent celles qui lui avaient été assignées à sa création.

En doutez vous ? Laissez moi vous lire le premier article de l'Ordonnance fondatrice de 1820 : "Cette Académie sera spécialement instituée pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différents cas de médeci-

ne légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc."

L'Académie Nationale de Médecine ne serait donc pas, ou ne serait plus, le monument pompeusement fixé dans le conservatisme outrancier qui faisait sa "médiocre" réputation parmi les jeunes couches issues des concours hospitaliers des années 60 ?

En effet. La preuve vous en est donnée aujourd'hui. En cette ambiance de menace de pandémie, l'Académie de Médecine est bien placée pour se poser en interlocuteur privilégié d'un Etat quémandeur d'avis circonstanciés. Mais aussi en maints autres domaines qui touchent la médecine et plus globalement encore la santé publique.

Le nouveau règlement intérieur a supprimé toute distinction entre membres résidents (les Parisiens) et non résidents (les provinciaux) et augmenté le nombre de correspondants recrutés parmi les meilleurs spécialistes de leur discipline, âgés de moins de 65 ans, donc encore en pleine activité. Il permet de conjuguer, au sein de l'Académie, la compétence dans la modernité, l'expérience et la sagesse dans une très effective complémentarité de tous ses membres.

## En couverture

Quelles missions sont-elles statutairement assignées à cette Académie d'essence étatique pour exprimer son dynamisme, sans se scléroser si on la néglige ?

La mission de l'Académie nationale de Médecine est double. Statutairement, elle est chargée de répondre aux questions que lui pose le Gouvernement dans le domaine de la santé publique. D'autre part, elle a mission de contribuer au perfectionnement et à la diffusion des sciences médicales. Mais elle a aussi un pouvoir d'initiative et d'autosaisine. Vous en avez été témoin, l'année passée, sous la présidence de mon prédécesseur André Vacheron (promotion 1960)<sup>5</sup>, avec lequel je collaborais étroitement en tant que vice-président<sup>6</sup>.

La grippe aviaire a fait l'objet de la vigilance constante de nos confrères médecins, biologistes et vétérinaires au sein des commissions concernées et de plusieurs communications en séance plénière. Je vous indique qu'au sein de la commission "*Maladies infectieuses et médicinales tropicales*"<sup>7</sup>, siègent des personnalités hautement qualifiées. Sans vouloir être exhaustif, je citerai, à côté de Madame Jeanne Bruguère-Picoux<sup>8</sup>, vétérinaire spécialiste reconnue de la pathologie aviaire, des personnalités dont la compétence est incontestée telles que Charles Pilet<sup>9</sup>, Léon le Minor<sup>10</sup>, Marc Gentilini (promotion 1957)<sup>11</sup>, le Médecin-Général Charles Laverdant<sup>12</sup>, François Bricaire (promotion 1971)<sup>13</sup> et Patrick Berche<sup>14</sup>.

Qu'avait déclanché à l'Académie la parution du livre de Jean-Philippe Derenne et François Bricaire<sup>15</sup> qui mit le débat sur la place publique à l'automne 2005 ?

Une réflexion sur l'évidence qu'il est difficile d'informer l'opinion publique d'un risque possible mais incertain, spécialement dans notre société exigeante de sécurité et du "*principe de précaution*"<sup>16</sup> ! Les dispositions préventives prises par les responsables de la santé publique sont justifiées. Mais aussi le rappel du caractère encore très incertain du risque pour l'homme des virus aviaires, notamment du virus A(H5N1), dont la gravité chez les oiseaux est par ailleurs bien connue.

Que vous apportent donc les vétérinaires ?

Leur excellente connaissance des zoonoses et leur expérience dans la façon de les gérer. Rappelez vous leur maîtrise de la fièvre aphteuse, il y a seulement quelques années, mais surtout la justesse de leur approche de "*la vache folle*" et leur modération face au risque de la

transmission à l'homme de la maladie due aux prions. Concernant l'actuelle "*peste aviaire*" - je vous rappelle qu'ils utilisent ce terme pour bien le distinguer de la "*grippe*" humaine - ils sont convaincus de l'efficacité de la méthode qui consiste à circonscrire chaque foyer d'écllosion d'une virose dans une ferme ou un élevage industriel par des méthodes certes brutales, mais dont l'efficacité est validée partout, notamment en Europe, afin d'empêcher la diffusion de la pandémie.

Pensez-vous que le public comprenne bien ce que sous-entend le mot tant galvaudé de "*grippe*", utilisé dans bien des états depuis le simple rhume jusqu'à la forme classique avec son V fébrile, son catharre respiratoire et ses myalgies, pour ne pas parler des "*coup de fatigue*" plus ou moins diplomatiques ?

Le terme approprié serait "*influenza*", d'ailleurs utilisé par les Anglo-Saxons pour définir le vrai syndrome grippal humain en rapport avec des virus spécifiques parfaitement identifiés et catalogués A, B et C. Nous comprenons que des populations peu ou pas au fait des données scientifiques se perdent dans les différentes souches de virus à l'origine des épidémies de grippe saisonnière comme celle qui se déroule en France chaque année, habituellement de janvier à mars. Cette année même nombre de gens se sont rués sur des stocks de vaccins élaborés pour contrer cette dernière, due au "*vieux*" virus de HongKong H5N3, alors qu'ils croyaient se protéger contre le virus H5N1, celui de l'actuelle peste aviaire.

Comment expliquer cette violence soudaine de la campagne d'information visant à protéger la population d'un pays ou d'un continent contre un risque pandémique dont on cerne mal la réalité ?

Par l'angoisse des populations. En France, notre société, encore mal remise du drame du "*sang contaminé*", a vu, à plusieurs reprises resurgir les menaces de catastrophes sanitaires en provenance des espèces animales. Le VIH, à partir du singe, a vite été suivie de l'encéphalite spongiforme à prion d'origine bovine. Ces craintes successives ont conduit à la formulation d'un "*principe de précaution*" dont je vous ai déjà parlé. Invoqué à tout propos, il est aujourd'hui, vous le savez, inscrit dans la Constitution de la Ve République. La menace de "*grippe d'origine aviaire*" survenant après la brève mais très sévère émergence du SRAS asiatique a brutalement réactivé les peurs.

Cependant, dans le monde entier<sup>17</sup>, les laboratoires de virologie humaine et vétérinaire ainsi que l'OMS<sup>18</sup> veillaient et travaillaient sur ces nouveaux virus identifiés prévenant leur diffusion et veillant sur le risque de leur possible mutation qui en feraient une menace pour l'homme. Bien peu de nos concitoyens savent que l'alerte sur les risques de grippe aviaire liée à la mutation H5N1 a été donnée dès 1996 dans le Quang Dong, province de Chine du Sud limitrophe du Tonkin. Savent-ils qu'une épidémie de "*peste aviaire*" a été décapitée en 1997 à HongKong au prix de l'abattage brutal de vingt millions de volailles ?

Ne serait-ce que depuis vos fonctions de conseiller médical de deux Ministres de la santé, vous connaissez bien les réactions du pouvoir politique devant l'urgence médicale quand elle met en jeu la santé publique à une très large échelle. Comment appréciez-vous les systèmes d'alerte mis en place par les gouvernements successifs ?

Il est toujours difficile pour les responsables de trouver le juste équilibre entre les indispensables mesures de "*prévention*" mettant en place ou réactivant des dispositifs validés par l'expérience, et l'ambition de répondre à l'obsession sécuritaire née d'un risque hypothétique et du recours incantatoire au "*principe de précaution*"<sup>19-20</sup> d'autant que, en ce cas, les moyens à mobiliser pour une finalité incertaine n'en sont que plus coûteux. Or, nous en avons l'exemple, je l'ai rappelé, la survenue d'une catastrophe sanitaire entraîne inévitablement l'accusation du politique mis en demeure d'en prévenir les méfaits. Quand bien même toutes les précautions auraient été prises en fonction des données scientifiques et techniques les plus actuelles, le politique est chargé de toute la responsabilité. On comprend dès lors pourquoi, autant pour être éclairé que protégé, le pouvoir politique s'est entouré depuis plusieurs années de toute une série d'agences de veille sanitaire, de sécurité sanitaire, etc. Il s'y ajoute depuis peu une Haute Autorité de Santé<sup>21</sup> dont le but est d'alerter à temps les gouvernants comme de les exonérer des conséquences techniques des avis qu'ils doivent prendre pour faire face au risque annoncé par les spécialistes qui les composent. Au bout de la chaîne du raisonnement, se pose la question du niveau de responsabilité citoyenne de chacun face aux efforts et aux sacrifices que des mesures de précaution aussi graves imposent à ceux qui sont les premiers à y être contraints. On pense, bien

# La grippe aviaire

entendu, aux agriculteurs touchés par les mesures localisées de prophylaxie mais, au-delà, aux conséquences pour l'ensemble de la chaîne économique concernée.

L'inondation médiatique submerge tous les Français depuis deux mois mais qui croire et que d'utile et d'efficace peut-on tirer de ce déluge de cataclysmes annoncés être aussi inéluctables qu'imprévisibles ? Quel rôle positif voulez-vous donner à l'Académie Nationale de Médecine ?

L'Académie s'emploie à remplir sa mission statutaire de conseiller de l'État dans les nombreux domaines qui sont de sa compétence. Ainsi ont été récemment abordées aussi bien l'insertion sociale des personnes âgées que les radiations ionisantes et la prévention des risques pour l'enfant à naître en phase préconceptionnelle et dans les toutes premières semaines de la grossesse. Notre dernière séance thématique a fait le point sur la prise en charge des pathologies cardiovasculaires des personnes âgées. Je vous ai dit notre attention particulière au virus H5N1.

L'Académie s'est aussi saisie récemment préoccupée de l'épidémie de chikungunya qui touche l'Île de la Réunion. Une information très documentée nous a été apportée par le professeur Claude Chastel <sup>22</sup>, qui est l'un de nos membres correspondants. Il est aussi, vous le savez sans doute, celui auquel on doit la découverte du virus responsable de la maladie et de son vecteur le moustique *Aedes albopictus*, fruit de ses recherches en 1963 lorsqu'il dirigeait l'Institut Pasteur au Cambodge. C'est en effet le privilège de l'Académie de Médecine de disposer en ses rangs de tant de compétences dans les domaines les plus divers de la médecine. Désormais, à ma suggestion, toutes les informations, tous les rapports des commissions et groupes de travail font l'objet d'une relation sous la forme d'une recommandation ou d'un communiqué. Je vous rappelle que toutes les communications scientifiques et les rapports sont publiés dans le bulletin de l'Académie de Médecine. Notez bien aussi que tous les titres de ces communications comme le texte intégral de toutes les recommandations et les communiqués sont immédiatement disponibles sur le site Internet de l'Académie, constamment tenu à jour. Vous pouvez, par exemple, y trouver le communiqué du 7 mars dernier sur les zoonoses <sup>23</sup> dont le premier signataire est notre confrère vétérinaire Charles Pilet. L'Académie assure ses publications sous

l'autorité de son Secrétaire perpétuel, Jacques-Louis Binet (promotion 1956) <sup>24</sup>.

Il nous reste à conclure sur votre appréciation des vertus pédagogiques de l'information donnée par les médias de tous types, puisque l'une des missions de l'Académie est de promouvoir la diffusion des sciences médicales. En d'autres termes, comment concilier l'esprit académique et les langages de la vulgarisation ?

Par son site Internet <sup>25</sup>, dont le taux de fréquentation est en constante progression, par son service de communication qui organise régulièrement des conférences de presse très suivies par les professionnels, l'Académie s'efforce de mettre à la disposition des médias les résultats de ses travaux et les informations qu'elle souhaite porter à la connaissance du public. Par ailleurs, il ne vous a certainement pas échappé que les Académiciens ne ménagent pas leurs efforts pour se mettre à la portée de leur auditoire lorsqu'ils sont invités à s'exprimer sur les médias audio-visuels.

## Notes

1) Entretien réalisé le 21 mars 2006 par Jean François Moreau (1965).

2) Membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine élu en 1992, Denys Pellerin, AIHP la préside depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour une durée statutaire d'un an, après en avoir été le Vice-Président en 2005. Successeur de Louis Ombredanne et de Marcel Fèvre, il fut le dernier titulaire de la Chaire de Clinique Chirurgicale Infantile à l'hôpital des Enfants Malades (1970-1990), installée par Edouard Kirmisson en 1904. Il présida l'Académie de Chirurgie en 1993. Il fut le conseiller de deux Ministres de la Santé: Michel Poniatowski (1972-1974) et Michèle Barzach (1986-1988) et, plus récemment, un membre du Conseil Consultatif National d'Éthique (1996-2004).

3) J.O. du 17 avril 1947.

4) J.O. du 12 juin 2002.

5) André Vacheron : Membre titulaire depuis 1990 dans la Division Médecine et spécialités médicales. Membre Correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Communiqué adopté le 13 décembre 2005 : *Grippe aviaire*. (André Vacheron et Charles Pilet au nom de la section des vétérinaires).

6) D Pellerin. *Editorial*. La lettre de l'Académie Nationale de Médecine, n°24, décembre 2005.

7) [http://www.academiedemedecine.fr/membres/membres\\_par\\_commission.asp?id=6](http://www.academiedemedecine.fr/membres/membres_par_commission.asp?id=6) Maladies infectieuses et médecine tropicale.

8) Jeanne Brugère-Picoux : Membre titulaire depuis 1997 dans la division Médecine préventive et sociale, sciences vétérinaires, membres libres (section sciences vétérinaires) Information présentée le 29 novembre 2005 : *La question de la grippe aviaire : le point de vue du vétérinaire* (J. Brugère-Picoux).

9) Charles Pilet : Membre titulaire depuis 1983 dans la Division Médecine préventive et sociale, sciences vétérinaires, membres libres (section sciences vétérinaires). Correspondant de l'Académie des sciences. Ancien directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort Rapport adopté le 26 février 2002 : *Les animaux dans la ville et la santé des citadins* (André-Laurent Parodi et Charles Pilet). Communiqué adopté le 17 juin 2003 : *Les zoonoses émergentes*. (Ch. Pilet

au nom du bureau de la 4<sup>ème</sup> division et de la commission XIV).

10) Léon le Minor : Membre titulaire élu en 1983 dans la Division Sciences biologiques et pharmaceutiques (section sciences biologiques).

11) Marc Gentilini : Membre titulaire élu en 1991 dans la Division Médecine préventive et sociale, sciences vétérinaires, membres libres (section hygiène, médecine préventive et épidémiologie). Ancien Président de la Croix Rouge Française.

12) Professeur Charles Laverdant : Membre titulaire élu en 1987 dans la Division Médecine préventive et sociale, sciences vétérinaires, membres libres (section hygiène, médecine préventive et épidémiologie).

13) François Bricaire : Correspondant national (Paris) élu en 2004 dans la Division Médecine et spécialités médicales. Communication présentée le 7 mars 2006 (Séance commune Académie nationale de médecine - Académie vétérinaire de France) : *Infections virales émergentes* (François Bricaire et Philippe Bossi).

14) Patrick Berche : Correspondant national (Paris) élu en janvier 2006 dans la Division Sciences biologiques et pharmaceutiques (section sciences biologiques).

15) JP Derenne, F Bricaire. *Pandémie : la grande menace*. Paris, Fayard éd, 2005.

16) Communication présentée le 16 mai 2000 (séance à thème) : *Principe de précaution, santé et décision médicale* (conclusion) (M. Tubiana).

17) Information présentée le 7 mai 2002 : Fédération des Académies de Médecine et des Institutions Similaires de l'Union Européenne (Louis Auquier).

18) [http://www.who.int/csr/disease/avian\\_influenza/fr/index.html](http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/fr/index.html).

19) Communiqué adopté le 11 février 2003 : *Sur le principe de précaution dans la Charte de l'environnement : à propos de la Charte de l'environnement ; du principe de précaution au concept d'anticipation*. (C. Pilet pour le communiqué) (M. Tubiana, G. David, C. Sureau pour l'introduction).

20) Communiqué adopté le 10 mai 2004 : *La Charte de l'environnement et le principe de précaution*. (Maurice Tubiana au nom d'un groupe de travail).

21) Entretien avec Laurent Degos (promotion 1967), Président de l'HAS, *L'Internat de Paris n° 43*.

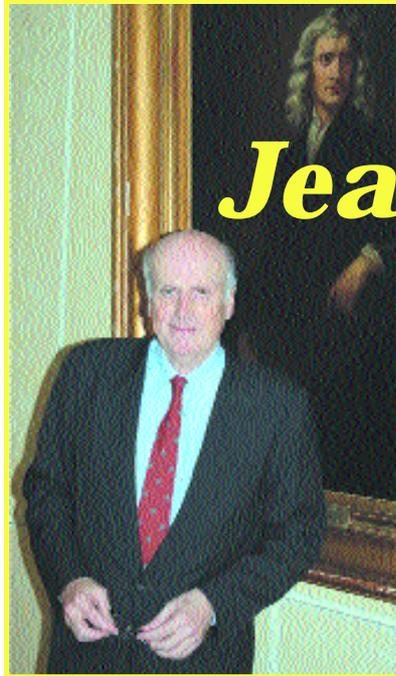
22) Claude Chastel : Correspondant national (Brest) depuis 2000 dans la Division Sciences biologiques et pharmaceutiques (section sciences biologiques). Information présentée le 21 février 2006 : *Le virus Chikungunya : son extension récente dans le sud de l'Océan Indien et à la Réunion (2005-2006)* (Claude Chastel).

23) Communiqué adopté le 7 mars 2006. *Faut-il avoir peur des maladies des animaux ?* (Charles Pilet, Jean-Paul Rousseau et Jean Blancou).

24) Jacques-Louis Binet, Membre titulaire depuis 1996 dans la Division Médecine et spécialités médicales.

25) <http://www.academie-medecine.fr/>

**A paraître dans  
notre prochain  
numéro :  
Un entretien avec  
F. Bricaire (1971)**



# Entretien avec Jean-François Bach

## **Promotion 1963, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences**

**Jean François Moreau (promotion 1965) pour L'Internat de Paris** <sup>1</sup>: Jean-François Bach, vous êtes Membre titulaire de l'Académie des Sciences de l'Institut de France depuis 1985 <sup>2</sup>, du fait de vos travaux pionniers sur l'hormone thyroïdienne, prélude à votre carrière prestigieuse d'immunologiste et d'immunodiabétologue à l'hôpital Necker et à l'Université René Descartes, Paris 5. Vous êtes, depuis le début de l'année 2006, le premier Secrétaire perpétuel d'origine médicale depuis des lustres. Aujourd'hui, dans votre bureau du quai Conti, comment affrontez-vous cette situation éventuellement conflictuelle entre l'état de biologiste parmi des savants et celui de médecin clinicien parmi des savants ?

**Jean-François Bach** : Il n'y a en fait aucun problème. La médecine est considérée à part entière, comme une science, même si elle comporte de nombreux aspects non scientifiques. En outre, la médecine s'appuie de plus en plus sur la biologie qui est une science relativement dure. Il n'y a donc pas de conflits entre mes deux activités de médecin et de chercheur qui sont mutuellement complémentaires.

Vos fonctions prennent effet alors que le monde entier est ébranlé par l'explosion cataclysmique d'une campagne d'infor-

mation bruyante sur l'imminence d'une pandémie de grippe aviaire. Initiée en France par la parution à l'automne 2005 du livre de nos collègues Jean-Philippe Derenne et de François Bricaire <sup>3</sup>, la crise a évolué en deux temps séparés par les émeutes de banlieue de novembre dernier. Les différents composants de la société française expriment leurs craintes confinant parfois jusqu'à la panique, amplifiées qu'elles sont par leur incompréhension des langages parlés par ceux et celles qui influencent l'opinion.

Etes-vous le grand prêtre de la référence au sommet de la crédibilité pour guider les hommes comme les institutions encore vénielle en termes de risque humain immédiat, alors que l'on nous parle d'explosions mortelles chiffrées en millions d'individus dans un avenir à la fois inéluctable et imprévisible dès le court terme ? En bref, où situez-vous la place de l'Académie des Sciences dans ce concert discordant ?

L'Académie des Sciences est une partie intégrante de l'Institut de France, par vocation temple de la science, de la culture et de la morale. Composée de savants reconnus et incontestés représentant toutes les sciences : mathématiques, physiques, chimiques et biologiques au plus vaste sens du terme, elle se donne une

mission clairement définie par ses statuts renouvés par les décrets gouvernementaux de 2002 et de 2003 <sup>4</sup>. Devant tout problème scientifique sur lequel elle doit se prononcer, qu'elle soit sollicitée de l'extérieur ou par autosaisine, elle cherche à donner une réponse véridique parfaitement objective, abstraite de toute velléité polémique, émise au plus haut niveau de la compétence accessible au moment de l'étude. Elle ne peut ni ne se veut être délibérément alarmiste par excès de précaution non plus qu'anesthésiante par opportunisme.

L'Académie des Sciences n'est-elle pas, comme le proclament volontiers les sceptiques et les "jeunistes", qu'un cénacle opaque et imperméable de savants nombrilistes et poussiéreux détachés des réalités de terrain sinon des contingences matérielles ?

En fait, l'Académie s'est considérablement renouvelée à partir des années 60. Elle a, en son sein, un génie propre qui lui procure la masse critique de compétences liée à la pluridisciplinarité de sa composition incluant des membres actifs dans chacune de ses sections. Depuis le début de la grippe aviaire, on a appris à identifier les cibles de l'épizootie initiale, appréhender les mécanismes de la virulence pour l'homme, explorer les risques

# La grippe aviaire

de diffusion grâce à l'épidémiologie comme l'a réalisé un de nos membres, Alain-Jacques Valleron, dans d'autres maladies émergentes.

Les divers publics ne devraient-ils pas douter de la crédibilité de ce corps prestigieux au nom même de l'académisme de son esprit institutionnel ?

Certainement plus de nos jours. Les savants sont condamnés à tirer les leçons des grands drames hérités de la fin du XX<sup>e</sup> siècle que sont le SIDA, l'encéphalopathie spongiforme bovine, les catastrophes naturelles ou provoquées par l'espèce humaine...

Au XXI<sup>e</sup> siècle, dire la vérité est une nécessité éthique dorénavant incontestable. Pour y parvenir, l'Académie des Sciences a sa liberté de penser et d'agir.

Avec qui collaborez-vous sans pour autant risquer d'aliéner votre indépendance ? À qui peut-on se référer pour la grippe aviaire ?

Je citerai avant tout la Direction Générale de la Santé. La DGS est très bien informée de la réalité de la crise et de ses développements potentiels. Son directeur actuel, notre collègue chirurgien Didier Houssin (promotion 1973), s'était déjà illustré à la tête de la stratégie de l'AP-HP et jouit de l'estime générale. Il a su faire une synthèse constructive et intelligente des éléments du volumineux dossier de l'épizootie à l'attention des autorités gouvernementales.

Hésitez-vous à consulter des experts libres de toute attache avec l'Académie ?

Bien évidemment, nous consultons les meilleurs spécialistes qu'ils fassent ou non partie de l'Académie des Sciences. L'Académie des Sciences collabore avec l'Académie Nationale de Médecine, en premier lieu mais non exclusivement par ses membres appartenant aux deux institutions. Sur les viroses en cours, nous avons notamment entendu François Bricaire et la virologue généticienne de l'Institut Pasteur, Sylvie van der Werf. Sur un sujet comme celui-ci, il faut aussi faire appel à des vétérinaires, ainsi qu'à des économistes, des humanitaires, des historiens... Et il n'en manque pas depuis que l'internationalisation du dossier s'affirme et qu'il a débordé expansivement le strict cadre médical de la grippe humaine.

Comment faire le tri, alors que le public tend à remettre en cause la crédibilité des

experts dont on ne comprend pas toujours le langage ?

À tort ou à raison, la crédibilité des experts souffre encore actuellement des affaires médicales récentes où ils ont démontré leur faillibilité. Certains experts poussent au maximalisme quand ils sont portés à faire jouer le devoir de précaution. D'autres tendent à minorer le niveau du risque, à commencer avec le souci mal géré de ne pas induire de panique incontrôlable. Les experts doivent oublier leur ego et rester objectifs. Ils ne doivent pas ajouter de biais subjectifs à l'élaboration d'une vérité indispensable à la maîtrise d'une situation déstabilisante. Ils doivent s'exclure de toute ambiguïté face à des conflits d'intérêts. Les enjeux économiques et financiers peuvent être importants comme dans le cas de la grippe aviaire.

Nous voici donc face au troisième pouvoir : la presse et les médias.

Nul ne peut oublier que le droit comme le devoir d'informer dans la liberté est un principe fondamental de la démocratie. L'ambition de l'Académie des Sciences n'est bien évidemment pas de remettre en cause l'information en elle-même mais de demander qu'elle soit exacte. Répétons-le, on ne doit pas cacher une vérité affirmée. De là à marteler l'opinion, comme on le fait actuellement avec la grippe aviaire, il y a un pas qui ne peut que contribuer à dénaturer la réalité d'un problème. L'angoisse peut engendrer la psychose avec des conséquences imprévisibles. Pourquoi complabiliser tous les jours, à grands renforts de communiqués publiés à la une, les cadavres d'oiseaux morts dans les Dombes ? Les vétérinaires ont appliqué, dès le premier cas identifié, les méthodes éprouvées pour combattre les épizooties avec une efficacité reconnue partout.

En tant que Secrétaire perpétuel, je m'efforce de me situer à l'interface entre le savoir et le décisionnel. Nous avons notre propre service de presse qui communique nos conclusions et nos recommandations dès qu'elles ont mûri, spontanément ou à la demande, à chaud ou en différé.

Qui est le décisionnaire ?

C'est le quatrième et dernier élément : le pouvoir politique.

Que vous inspire l'irruption brutale à la fin février de l'épidémie de chikoungouinia dans l'île de la Réunion dans une

atmosphère spéculative déjà épaisse. Est-ce à la grippe aviaire ce qu'une séance de TP en laboratoire est au cours magistral ?

La chikoungouinia, qui est une virose totalement différente de la grippe aviaire au plan nosologique, a créé dans l'Océan Indien une situation sanitaire et sociale paradoxalement éclairante en montrant comment il faut, dans certains cas, improviser quand il est trop tard pour mettre en œuvre une prophylaxie ou toute mesure relevant du principe de précaution.

Comment voyez-vous la suite au niveau du programme d'activité de l'Académie des Sciences ?

L'épidémie de grippe aviaire se résume aujourd'hui à des cas humains sporadiques. Il faut prendre toutes les mesures pour se protéger des grandes conséquences d'une pandémie même s'il n'est pas du tout certain qu'elle survienne. Il y a déjà, par ailleurs bien sûr, le problème économique et écologique dont on peut malheureusement craindre des conséquences majeures qui méritent, à elles seules, un énorme effort de précaution et de recherche.

## Notes

1) Entretien réalisé par Jean-François Moreau le 10 mars 2006.

2) Né en 1940, Jean-François Bach fut nommé au concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris en 1963. Ancien élève et collaborateur de Jean Hamburger, il est Professeur à l'Université et Faculté de Médecine René Descartes (Paris V), il est actuellement le chef de service d'Immunologie Biologique de l'hôpital Necker. Alors qu'il avait été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences dès 1977, il fut le benjamin de l'Académie Nationale de Médecine lors de son élection en 1990.

3) JP Derenne, F Bricaire. *Pandémie : la grande menace*. Paris, Fayard éd, 2005.

4) Décrets du 2 mai 2002 (Journal Officiel n° 104 du 4 mai 2002) et du 31 janvier 2003 (Journal officiel n° 28 du 2 février 2003).

**17<sup>ème</sup> Bourse  
de recherche  
AAIHP/SERVIER :  
Information et  
dossier de  
candidature sur :  
[www.aaihp.fr](http://www.aaihp.fr)**